



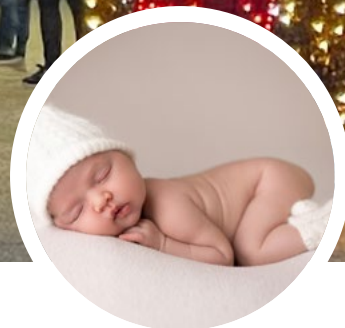
**Petite enfance  
jeunesse**

↳ P. 9



**Cadre de vie**

↳ P. 14



**Vie économique**

↳ P. 19

# EDITO

---



BIENVENUE À 2023

VOILÀ, NOUS AVONS CHANGÉ D'ANNÉE : 2022 S'EN EST ALLÉE AVEC SON LOT DE HAUTS ET DE BAS. QUI AURAIT PU PRÉDIRE LE RETOUR DE LA GUERRE EN EUROPE ET DE L'INFLATION EN FRANCE ? CE SONT DEUX POINTS AVEC LESQUELS NOUS ALLONS DEVOIR CHEMINER À TRAVERS 2023, LE MOINS LONGTEMPS POSSIBLE J'ESPÈRE.



Ajoutons à cela le manque de neige de plus en plus flagrant... les temps changent et nous allons devoir composer avec.

En ce début 2023 je voudrais mettre en avant deux projets municipaux qui devraient voir le jour pour l'un, bien avancé, pour l'autre au cours des mois qui viennent.

## TOUT D'ABORD, LE CENTRE DE SANTÉ COMMUNAL DONT LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ DÉBUT JANVIER

La première réunion de chantier a eu lieu le 5 et les artisans s'attèlent à la tâche. Le local destiné à accueillir les praticiens, situé en face de la halle des Prés de la Colombière va petit à petit se transformer et prendre vie, les façades s'habiller et l'intérieur se cloisonner pour dessiner accueil, salle d'attente et cabinets médicaux. Deux enseignes viendront enfin habiller la façade : celle du centre de santé communal, et à côté celle du centre de soins infirmier qui va se transférer de son emplacement actuel face à la rotonde, jusque dans le local du centre de santé. La fin de ces travaux est prévue pour le mois de mai 2023.

En parallèle, la commune est en train d'acquérir le mobilier, la banque d'accueil, l'informatique et le matériel professionnel nécessaires au bon fonctionnement du centre. Il est prévu d'y accueillir 6 médecins généralistes, 3 assistants médicaux et 1 IPA ou infirmier-e de pratique avancée. Nous passons en phase active directement en ce début d'année alors n'hésitez pas à en parler autour de vous. Le franchissement à 6 médecins sera progressif, les recrutements étant en effet étalés dans le temps. En revanche, dès son ouverture, prévue à la mi-année ou à la rentrée scolaire selon l'état d'avancement (on ne peut omettre d'éventuels retards de travaux), les patients qui viendront au centre de santé pourront demander à ce que le centre soit leur médecin référent. Le centre de santé communal va en effet apporter un médecin référent à plusieurs milliers de personnes. En revanche le centre de santé est ouvert à tous sans distinction, c'est son principe de fonctionnement. Il en va de même pour le référencement en tant que médecin traitant, il ne peut être ouvert qu'à tous sans distinction ni préférence.

Par la suite, les équipes du centre de santé prendront une part active aux actions de prévention à destination des écoles et des publics en difficulté, entre autres. Nous travaillons également à l'implantation de deux antennes délocalisées à Fessy et à Cervens, qui permettront de localiser des consultations sur place. Nous vous donnons donc rendez-vous entre juillet et septembre pour l'ouverture du centre !

## ABORDONS MAINTENANT LA MAISON FRANCE SERVICES

Après quelques allers-retours entre la commune, l'agglomération et la Préfecture, nous sommes maintenant en mesure d'affirmer que ce projet deviendra réalité. Le travail d'élaboration de cet espace a repris et nous nous y concentrerons tout au long de cette année afin de pouvoir apporter ce service aux Bonsois au plus tôt. Il est difficile d'imaginer l'ouverture de cet espace en 2023, néanmoins. Mais ne désespérons pas, on ne sait jamais. La phase travaux sera assez importante pour transformer le rez-de-chaussée de la maison Sicard à cet effet.

L'état du bâtiment initialement vétuste et régulièrement vandalisé depuis des mois a fait augmenter fortement la charge de travail. Nous envisageons donc de choisir un autre emplacement afin d'y implanter la Maison France Services dans les premiers temps, le temps de la réalisation des travaux de la maison Sicard. Le projet est sur les rails donc, et vous retrouverez des informations sur son avancement dans les futures gazettes bonsoises.

Ces deux projets très attendus apporteront beaucoup à la vie bonsoise, avec en plus la possibilité de réaliser en mairie les prises d'empreintes pour les passeports et cartes d'identité. De nombreux autres projets devraient voir le jour en 2023 et agrémenter et faciliter la vie communale.

Dans l'attente de leur avènement la municipalité se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023. Meilleurs vœux à tous.

*Le Maire, Olivier Jacquier*

# SOMMAIRE

## CULTURE ET PATRIMOINE

...

SKI CLUB

P. 31

## ACTUALITÉS

...

CIMETIÈRES

P. 5-8

## PETITE ENFANCE JEUNESSE

...

ACCUEIL DE LOISIRS  
FOL74

P. 9

## PETITE ENFANCE JEUNESSE

...

L'ÉCOLE  
SAINT JOSEPH

P. 11

## PETITE ENFANCE JEUNESSE

...

INSCRIPTIONS  
2023 2024

P. 12-13

## CADRE DE VIE

...

100 BOUGIES  
SUR LE GÂTEAU

P. 14

## CADRE DE VIE

...

PARTAGE DE  
L'ESPACE PUBLIC

P. 15-17

## CULTURE ET PATRIMOINE

...

LES  
ALLOBROGES

P. 35-37

## AGENDA

...

ÉVÈNEMENTS  
& ANIMATIONS

P. 39

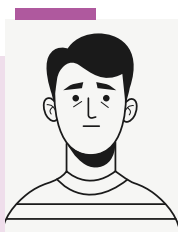
ACTUALITÉS



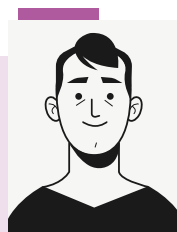
# DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX



PLUSIEURS AGENTS ONT REJOINT NOTRE COLLECTIVITÉ POUR NOUS APPORTER LEURS COMPÉTENCES ET LEUR VISION DU SERVICE PUBLIC. NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE.



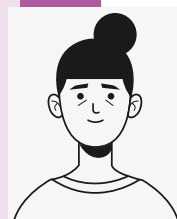
1<sup>ER</sup> octobre 2022  
**Ronald LERCH**  
Agent technique  
bâtiment  
Création de poste



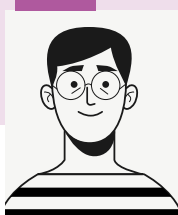
1<sup>ER</sup> octobre 2022  
**Bruno BOSSON**  
Agent technique voirie,  
en remplacement  
de Christophe JACQUES  
nommé Chef d'équipe  
voirie



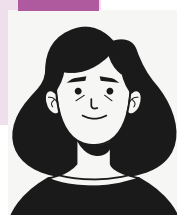
17 octobre 2022  
**Aude CONTAT**  
Directrice  
du futur centre  
de santé communal



1<sup>ER</sup> novembre 2022  
**Pauline RYMARSKI**  
Agent chargé  
de gestion foncière  
Création de poste



1<sup>ER</sup> janvier 2023  
**Marc BERTRAND-ENCHE**  
Directeur de l'école de  
musique, théâtre et danse,  
en remplacement d'Otilia  
MIGNOTTE partie en mutation.



3 janvier 2023  
**Christine MERCIER**  
Directrice Générale  
des Services

## NOUVEAU SERVICE DE RÉSERVATION DE SALLE EN LIGNE



Depuis le site de la mairie [www.bons-en-chablais.fr](http://www.bons-en-chablais.fr) vous pouvez accéder au module de réservation avec un accès au planning. Vous pourrez ainsi faire une demande de réservation via votre espace personnel.

Votre compte personnel vous donnera accès à vos locations, à vos factures, à vos paiements et cautions. Vous pourrez également nous envoyer vos documents (attestation d'assurance, etc.) directement via votre espace.



## ACTUALITÉS



## CIMETIÈRES

“ AVANT TOUTE CHOSE LA MUNICIPALITÉ RENOUELE SES EXCUSES AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA REPRISE DE SÉPULTURES QU'ELLES AURAIENT SOUHAITÉ CONSERVER, ET S'ASSOCIE À LEUR DOULEUR. ”

Cela reste peu de chose et n'effacera pas les conséquences de cette démarche bien involontaire mais regrettable et irréversible. Cependant la municipalité fera son possible pour satisfaire les souhaits des familles. Les propos qui suivent n'ont pas vocation à être exhaustifs, mais à éclairer du mieux possible la situation que nous traversons au sein du cimetière du bourg.

Depuis la stupeur et le choc provoqués en mairie par ce fâcheux événement nous avons repris tous les dossiers de ces sépultures et reconstruit l'historique de chacune d'elle. Cela nous a permis de constater une accumulation d'opérations non conformes aux règles de gestion des inhumations depuis plusieurs dizaines d'années. Les dossiers administratifs ne sont plus le reflet ni en cohérence avec le plan fonctionnel du cimetière. Les reprises erronées ne sont pas excusables mais

auraient pu être évitées avec une bonne tenue des dossiers à la fois par l'administration et les familles. Il est vrai que cette gestion n'est pas évidente ni assez connue.

En 2017 a commencé une campagne de reprises de sépultures au sein du cimetière du bourg de Bons en Chablais, rendue nécessaire par le manque de place annoncé dans cet espace. La construction du gymnase intercommunal a en effet en son temps remis en cause le projet d'extension du cimetière.

En 2017, donc, une série de panneaux a été placée à proximité immédiate des concessions échues ou en passe de l'être afin d'informer les familles en visite et leur permettre de renouveler leur concession le cas échéant et selon la volonté de chacun. Cette situation a perduré un certain nombre d'années, notamment en raison des confinements liés au Covid 19.

Le cimetière du bourg n'étant pas extensible, il a été nécessaire de poursuivre cette campagne de reprise afin de libérer de la place pour les futurs défunts de la commune. Un marché public a donc été lancé à cet effet et attribué à une société dont la reprise de sépultures est le métier.

La première tranche de reprises a été localisée sur le terrain dit "commun", car c'est l'espace où la densité d'emplacements échus est la plus importante.

## ACTUALITÉS



“ À CE STADE DE LECTURE, IL CONVIENT D'APPROFONDIR UN PEU LE FONCTIONNEMENT DES CIMETIÈRES AFIN QUE TOUT LE MONDE LE COMPRENNE MIEUX ET PUISSE AGIR EN CONSÉQUENCE. ”

### DANS UN CIMETIÈRE ON DISTINGUE PLUSIEURS SECTEURS SÉPARÉS ET CLAIREMENT IDENTIFIÉS

- Le terrain des concessions, où se situent toutes les sépultures acquises auprès de la mairie.
- Le terrain commun ou ordinaire, à destination des personnes sans ressources suffisantes, des défunts isolés, des défunts dont les familles ne peuvent pas s'offrir de concession ou encore des défunts pour lesquels les familles ne souhaitent tout simplement pas acquérir une concession.
- Le carré des enfants
- Le jardin du souvenir, où les cendres des défunts crématisés peuvent être dispersées.
- Le columbarium à destination du dépôt des urnes cinéraires.
- L'espace des cavurnes, en cours d'aménagement dans le cimetière de Bons. Les cavurnes sont des caveaux de taille réduite, creusés dans le sol et fermés par une stèle. Ils sont destinés, comme le columbarium, à recevoir des urnes cinéraires.
- Parfois on trouve une zone dédiée aux personnes mortes "pour la France". Ces sépultures particulières ne sont jamais reprises et sont entretenues par la Commune.
- L'ossuaire, lui, recueille les restes des défunts dont les sépultures ont été reprises qui, une fois placés en reliquaire ou dans un contenant dédié, l'un comme l'autre identifié, y sont transférés.

### EN TERRAIN DES CONCESSIONS

On distingue les zones de caveaux et les zones de pleine terre, qui permettent les deux types d'inhumation, selon la volonté des familles. Ces deux zones sont bien distinctes, en théorie, car les caveaux s'assurent une stabilité en étant accolés les uns contre les autres, ce qui n'est pas le cas de la pleine terre. Mixer les deux types de sépultures peut amener à une instabilité des caveaux qui finissent par s'incliner de côté.



### EN TERRAIN COMMUN

Le fonctionnement dans le temps est particulier. Le défunt est inhumé en terrain commun dans une sépulture à titre gratuit pour une durée d'au moins 5 ans. Une fois ces 5 années échues, la famille peut opter pour la prise d'une concession classique en terrain des concessions et y faire transférer le défunt pour une durée de 15 ou 30 ans (selon le règlement actuel du cimetière). On procède alors à l'exhumation du corps en terrain commun pour l'inhumer à nouveau dans la concession de destination. La famille peut également opter pour l'inhumation du défunt dans une concession existante qu'elle détiendrait et dans laquelle le défunt disposerait d'un droit à inhumation. On retrouve alors la procédure précédemment décrite. Enfin la famille peut ne pas opter pour le placement du défunt en concession, dans ce cas on procède à une reprise à l'exhumation du corps, sa crémation et à la dispersion des cendres au sein du jardin du souvenir ou au placement des restes dans l'ossuaire.

“ EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA REPRISE D'UNE SÉPULTURE EN TERRAIN COMMUN EST DE DROIT POUR LA COMMUNE À L'ISSUE DU DÉLAI DE 5 ANS. ”

## ACTUALITÉS



Dans le cas de notre commune, les reprises ont été ciblées sur la base de l'état des dossiers de sépultures constitués en mairie. La société de reprise, accompagnée par un agent de la mairie, est allée repérer les sépultures à relever. Un souci dans la mise en oeuvre des opérations est apparu à cette étape, car les familles concernées n'ont apparemment pas été informées de ce marquage. Leur présence aurait sans doute permis d'identifier les dossiers de sépultures dont la démarche de reprise par la mairie différait des vœux des familles concernées (6 sépultures sur les 24 qui l'ont été). Dorénavant la présence de représentants des familles sera demandée par la municipalité lors des séances de marquage, afin d'éviter que cela ne se reproduise.



Il faut bien comprendre que sur ces 6 cas de reprise non souhaitée, un seul dossier a subi une erreur manifeste de gestion en mairie, car la concession avait bien été renouvelée, la municipalité ne s'explique toujours pas comment un tel souci a pu se produire. Sa cause est

manifestement une erreur humaine, ceci en faisant abstraction du fait que la concession concernée n'aurait pas dû se trouver au sein de l'espace dédié au terrain commun. Pourquoi y était-elle encore ? Impossible de le savoir.



**TOUTES LES AUTRES SÉPULTURES REPRISES ALORS QUE CELA N'ÉTAIT PAS LE SOUHAIT DES FAMILLES, RELEVAIENT DE DOSSIERS QUI N'ÉTAIENT PAS À JOUR EN MAIRIE : SÉPULTURES MAINTENUES EN TERRAIN COMMUN AU-DELÀ DU DÉLAI DE 5 ANS OU CONCESSIONS ÉCHUES NON RENOUVELÉES.**



Alors oui, la commune aurait dû contacter, autant que faire se peut, les membres de la famille des défunts. Cela aurait évité des opérations non souhaitées lourdes de conséquences morales. Elle le fera désormais systématiquement avant la relève d'une sépulture, dans la mesure de la connaissance qu'elle peut avoir de la descendance des défunts. Au moins une personne devra être contactée directement, ou bien l'absence de descendance ou d'ayant droit avérée. Ceci implique néanmoins la bonne tenue des dossiers, à la fois par les familles et par l'administration.

Dans notre cas, et à la suite de ces événements éminemment regrettables, les familles concernées ont été reçues collectivement en fin d'année 2022, puis le seront individuellement début 2023 afin d'arrêter au cas par cas la meilleure suite à donner à chaque situation en fonction de la volonté des familles et des possibilités légales. À minima, la commune proposera la pose d'une plaque personnalisée selon le souhaite des familles sur un monument situé à proximité de l'ossuaire et/ou du jardin du souvenir.

Pour être totalement transparent, lors d'une reprise de sépulture les restes des corps sont donc mis dans un reliquaire ou dans un contenant individualisé et identifié, lequel est ensuite placé dans l'ossuaire.

La pierre tombale et la stèle sont broyées, notamment pour éviter leur réemploi intempestif. Pour le cas des urnes cinéraires, les cendres du défunt sont dispersées au jardin du souvenir puis l'urne est également détruite.

## ACTUALITÉS



“ NOUS ALLONS DONC FAIRE NOTRE POSSIBLE POUR SATISFAIRE LES SOUHAITS DES FAMILLES TOUCHÉES PAR CET ÉVÉNEMENT TRÈS DOMMAGEABLE. ”

En revanche la campagne de reprise devra se poursuivre successivement dans les trois cimetières de la commune, car ils se remplissent inexorablement, le cimetière du centre bourg est d'ailleurs quasiment à saturation. Elle reprendra une fois l'intégralité des dossiers de sépultures revus et actualisés, et ce en relation avec les familles concernées.

Si vous êtes concernés par une sépulture disposez d'un lien familial avec un proche inhumé dans l'un des trois cimetières de la commune, nous vous invitons à prendre rendez-vous en mairie pour faire le point sur les dossiers qui vous concernent, afin d'éviter que de tels événements regrettables, mais néanmoins involontaires ne surviennent à nouveau.



### ■ QUELQUES POINTS PARTICULIERS CONCERNANT LES CIMETIÈRES

- Toute inhumation doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie, par la famille ou par les pompes funèbres. Il appartient à la famille de s'assurer que les pompes funèbres effectuent bien cette demande en mairie lorsque cette tâche leur est confiée.
- Le dépôt ou l'inhumation d'une urne est assimilé à une inhumation et doit être autorisé de la même manière par la mairie. L'urne peut être inhumée dans une cavurne ou dans une concession, placée dans une case du columbarium ou en encore être scellée sur la pierre tombale de la concession. Ce scellement doit faire l'objet d'une demande de travaux en mairie, de la même manière que pour une inhumation
- Les éventuels objets, de valeur ou pas, doivent également être mentionnés au dossier de concession en mairie, afin d'éviter tout souci lors d'une future reprise.

## PETITE ENFANCE JEUNESSE



# ACCUEIL DE LOISIRS FOL74

## LE TOUR DE FRANCE

En ce début d'année scolaire, c'est avec une nouvelle dynamique et beaucoup de motivation que l'équipe a proposé des animations sur les régions Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté et Île-de-France.

Les vacances de la Toussaint ont été un franc succès puisque nous avons affiché complets sur certains jours et avons malheureusement dû refuser quelques demandes de dernière minute, malgré la présence d'une animatrice vacataire pour renforcer l'équipe.

Nous n'avons malheureusement pas pu proposer de sorties, puisque le coût du transport a quasi doublé à cause du contexte géopolitique actuel et nous a obligé à nous organiser autrement et à envisager à l'avenir d'autres modes de déplacements que le car.

À noter que l'accueil de loisirs a proposé sa première soirée jeu le 9 décembre à la salle des fêtes et proposera au moins deux samedis après-midi jeux de société en 2023 qui seront animés par l'équipe avec l'aide d'une association spécialisée dans ce type d'événement.

L'accueil de loisirs de Bons était également présent au salon du jeu à Douvaine, qui s'est déroulé le dimanche 27 novembre et qui a remporté un énorme succès.

Pour fin 2022 et début 2023, nous avons continué à visiter nos belles régions de France avec le Grand-Est pour le mois de décembre et les Hauts de France pour janvier.



“ PENDANT LES VACANCES D'HIVER NOUS ABORDERONS LA NORMANDIE ET NOUS ESPÉRONS POUVOIR VOUS PROPOSER UN STAGE SKI, DU 6 AU 10 FÉVRIER 2023 POUR LES 6-12 ANS. ”

### ADRESSE

167 rue de l'église  
74890 Bons-en-Chablais

### CONTACTS

**LE SECRÉTARIAT**  
Emilie DELLANEGRA  
Téléphone : 04 50 39 41 76  
Mail : bonsinfos@fol74.org  
Accueil physique uniquement sur RDV.

### PERISCOLAIRE MATERNELLE

Téléphone : 07 54 38 93 27

### PERISCOLAIRE PRIMAIRE

Téléphone : 07 54 38 92 04  
Merci de ne pas laisser de messages vocaux ou SMS sur ces numéros, ils ne seront pas consultés.



PETITE ENFANCE JEUNESSE



## LA CRÈCHE DE BON-EN-CHABLAIS

“ AU FIL DU TEMPS ET DES ANNÉES, LA CRÈCHE DE BON EN CHABLAIS PREND SES MARQUES. DEPUIS 2016, DANS DES LOCAUX PRÈS DE L'ÉCOLE DE SAINT-DIDIER, ELLE ACCUEILLE 40 ENFANTS PAR JOUR. ”

Elle est dirigée depuis août 2021 par Alexandra BOUAÏCHA (infirmière) accompagnée par deux éducatrices de jeunes enfants et d'une équipe pluriprofessionnelle (Auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, d'un agent de restauration et deux agents d'entretien).

De nombreux travaux d'aménagement extérieurs ont eu lieu en 2022. La cour accueille un tout nouveau revêtement ainsi qu'une large pergola protégeant les enfants du soleil. La pose de stores extérieurs rafraîchit également la salle de restauration.

L'équipe de professionnelles ainsi que les enfants peuvent également désormais profiter du petit parc verdoyant, ombragé et sécurisé avec un accès direct depuis la cour.



Soucieuse du bien-être de l'enfant et du respect de l'environnement, la crèche s'est engagée dans une démarche écologique. En effet, dans un premier temps, les couches bio ont remplacé les couches traditionnelles puis l'acquisition d'une machine professionnelle pour le nettoyage vapeur des locaux et du matériel diminue désormais l'impact des produits chimiques sur les enfants, le personnel et l'environnement. Depuis le mois d'octobre, les enfants se régaleront avec des goûters bio en privilégiant les circuits courts et les artisan.e.s engagé.e.s dans une démarche d'alimentation vertueuse.

## PETITE ENFANCE JEUNESSE



Forte d'une équipe de professionnelle motivée et dynamique, de nombreux projets ont pris forme cette année avec la création d'un potager, l'organisation d'une journée pyjama, le carnaval, la Fête de la crèche et des rencontres intergénérationnelles...

La crèche va également proposer de nombreux événements courant 2022-2023, comme les goûters des parents, des réunions d'information pour les parents, des rencontres avec des assistantes maternelle (partenariat avec le Relais Petite Enfance), et la fête de la crèche qui avait remporté un grand succès en juillet dernier aussi bien auprès des plus petits que des plus grands. Festivité qui sera renouvelée en juin 2023.

Les enfants de la structure bénéficient aussi d'une intervenante musicale depuis maintenant quatre ans, qui offre un éveil à tous. Cela permet aux enfants de stimuler tout leur sens et de développer une certaine sensibilité à cet univers. Chanter, danser et jouer avec des instruments sont autant de façons d'éveiller les enfants à la musique.

En fin d'année et sur l'année 2023, l'établissement la Galipette va également proposer à la section des grands (2-3 ans), des sorties à la médiathèque de Bons-en-Chablais accompagnées par les parents. De manière à favoriser l'attrait aux livres, à la lecture, aux histoires et ainsi développer l'imaginaire, la créativité, le langage, la mémoire et de s'ouvrir au monde qui les entoure.

Enfin, la crèche souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'APEG (Association des Parents des Enfants de la Galipette), à savoir Mesdames Fontan et Sayakh, parents membres du Conseil d'Administration, ainsi qu'à M. Beukema, président de l'association. Le rôle de cette association est d'aider la structure à développer ses projets en apportant les moyens nécessaires à leur réalisation. De belles collaborations en perspective...

Le multi-accueil « La Galipette », lieu de sociabilisation, du vivre ensemble, place l'enfant au cœur du projet, développe des pratiques bienveillantes qui constituent les valeurs de notre structure.

## L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

“ REPRENDRE PLAISIR  
DANS NOTRE QUOTIDIEN ! ”

Après ces trois années, pouvoir reprendre peu à peu le rythme de notre école, se lancer dans des projets, retisser petit à petit le lien qui au fil du temps parfois s'étiolle. Écouter nos élèves, nous raconter leur quoi de neuf du weekend. Reprendre les sorties, partir à la rencontre de la nature, de l'art et de l'autre.

Le thème de notre année est le tour du monde en 36 semaines, une invitation aux voyages, aux multiples découvertes artistiques, humaines et gustatives ! Nous avons eu le plaisir de découvrir un spectacle déambulatoire dans le cadre de la semaine des sciences organisée par la mairie. Nous nous sommes laissé guider par M. Lachvelsastangrechn pour une exploration de mondes inconnus, extraordinaires et pourtant bien présents ! « À travers temps ».

Dans le cadre du festival des p'tits malins nous avons pu, grâce à notre APEL, partir à la rencontre de l'illustrateur Romain Lubièrre. Que de belles rencontres !

Chanter pour le 11 novembre entourés d'une foule à l'écoute de ce moment précieux. Enfin nous avons pu retrouver notre Veillée de Louange de Noël, un temps festif pour qu'enfants, familles et équipe éducative se retrouvent dans notre église de Bons avec le Père Celse.

Le 14 janvier, nouvelles rencontres avec les familles qui souhaitent connaître notre établissement lors de notre « matinée portes ouvertes ».

Mais le chemin des rencontres ne fait que commencer !





PETITE ENFANCE JEUNESSE



# INSCRIPTIONS 2023 / 2024



AVEC LA LIVRAISON PROCHAINE DES APPARTEMENTS EN COURS DE FINITION, LA COMMUNE ACCUEILLERA DE NOUVELLES FAMILLES DONT LES ENFANTS SERONT AMENÉS À FRÉQUENTER LES ÉCOLES DE BONSENCHABLAIS.



## POUR FACILITER LES DÉMARCHES D'INSCRIPTION, VOICI QUELQUES CONSEILS

### ENFANTS NÉS EN 2021 ET 2022

#### Recensement en mairie

Les familles qui n'habitaient pas à Bons-en-Chablais en 2021 et 2022 lors de la naissance de leur(s) enfant(s) sont priées de se faire connaître à l'accueil de la mairie pour un recensement scolaire. Afin de préparer efficacement les rentrées à venir, il est important de mieux cerner les futurs effectifs.

### ENFANTS NÉS EN 2020

#### Inscriptions en maternelle (petite section)

Année scolaire 2023/2024

La campagne d'inscription scolaire pour les enfants nés en 2020 sera ouverte du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 2023. Des rappels seront prochainement diffusés par différents supports (site de la commune, Facebook, panneau lumineux, etc...).

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER AU 31 MARS 2023

#### ETAPE 1 : L'INSCRIPTION EN MAIRIE (service éducation)

Sur rendez-vous uniquement.

Merci de venir avec les pièces déjà photocopiées

1. Le dossier d'inscription  
Formulaire à compléter disponible sur le site de la commune
2. Les pièces à fournir
  - La pièce d'identité des responsables légaux
  - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Le livret de famille
  - Le cas échéant : jugement de séparation

#### ETAPE 2 : L'ADMISSION À L'ÉCOLE

1. L'admission se fait auprès du directeur d'école sur RV
2. Les pièces à fournir
  - Le dossier constitué en mairie auprès du service éducation
  - La copie de toutes les vaccinations

## PETITE ENFANCE JEUNESSE



### ARRIVÉE À BONS-EN-CHABLAIS ET/OU CHANGEMENT D'ÉCOLE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

- Recensement des enfants nés en 2021 et 2022 auprès de l'accueil de la Mairie.
- Inscription des enfants nés en 2020 et avant auprès du service Education de la Mairie.

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNÉE

#### ETAPE 1 : L'INSCRIPTION EN MAIRIE (service éducation)

Sur rendez-vous uniquement.

Merci de venir avec les pièces déjà photocopiées

##### 1. Le dossier d'inscription

Formulaire à compléter disponible sur le site de la commune

##### 2. Les pièces à fournir

- La pièce d'identité des responsables légaux
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le livret de famille
- Le cas échéant : jugement de séparation

#### ETAPE 2 : L'ADMISSION À L'ÉCOLE

1. L'admission se fait auprès du directeur d'école sur RV
2. Les pièces à fournir

- Le dossier constitué en mairie auprès du service éducation
- La copie de toutes les vaccinations
- Le certificat de radiation de l'école précédente

### INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE EN COURS D'ANNÉE 2022/2023

Il est rappelé que seuls les enfants arrivant à l'école en cours d'année scolaire ou dont les parents justifient d'un changement de situation (professionnelle, familiale...) peuvent être inscrits après la rentrée scolaire.

Le dossier d'inscription est à retirer sur le site de la commune, en mairie ou au service restaurant scolaire (école élémentaire). Il doit être déposé dûment complété et accompagné des justificatifs requis :

- Dans la boîte aux lettres de la cantine (à l'école élémentaire près du portail du côté du bâtiment de tennis)
- Ou au bureau de la régie cantine (à l'école élémentaire).

Après dépôt du dossier d'inscription : un délai de quelques jours est nécessaire au service restauration scolaire pour prendre en compte les inscriptions à la cantine.

# MJC CHABLAIS SECTEUR JEUNESSE ALJ

L'ALJ, secteur jeunesse de la MJC Chablais propose aux 10-17 ans différents accueils pour les vacances.

### ACCUEIL LIBRE 12-17 ANS

Dans le cadre de l'accueil libre, les jeunes pourront trouver un lieu pour jouer, discuter, lire dans un espace qui leur est dédié, favorable aux rencontres et à l'émergence de projets.

Les jeunes sont force de proposition et évoluent en autonomie accompagnés par l'équipe d'animation qui peut également être un soutien aux initiatives telles que : séjours, manifestations, concerts, projets humanitaires.

### BONS EN CHABLAIS | 13H-18H | AU MÉLI-MÉLO

- Du 6 au 10 février 2023
- Du 11 au 14 avril 2023

### DOUVAINE | 13H-18H | À LA MJC

- Du 13 au 17 février 2023
- Du 17 au 21 avril 2023

### STAGE DÉCOUVERTE SPORTIVE 10-17 ANS

Au programme : initiation au Krav Maga et au Flag - Débat créatif autour des arts martiaux - Cluedo sportif.

### STAGE ECO'LUDIQUE # 2 : SURCYCLAGE 10-17 ANS

Une semaine d'ateliers créatifs pour donner une seconde vie à nos objets ou nos vêtements.

#### CONTACTS

mjc-chablais.com  
rubrique espace jeunes  
aljeunes@mjc-chablais.com ou  
06 41 71 73 96



## CADRE DE VIE



# 100 BOUGIES SUR LE GÂTEAU !



LE 19 DÉCEMBRE 2022, OLIVIER JACQUIER, MAIRE DE BONSEN-CHABLAIS, ACCOMPAGNÉ DE CAROLINE THOMAS, AGENT DU C.C.A.S ET D'ANNE MAGNIEZ, PREMIÈRE ADJOINTE A SOUHAITÉ UN JOYEUX ANNIVERSAIRE À MADAME RINA BELLOTTO À L'OCCASION DE SES 100 ANS.



Madame Rina Bellotto est née le 19 décembre 1922, dans un hameau en montagne du village de Lamon en Italie, situé à 100 kilomètres au nord de Venise.

Elle a exercé la profession de serveuse en Italie, puis est allée travailler en usine en Suisse allemande.

De retour en Italie, elle épouse M. Tranquille Bellotto, puis tous deux arrivent en France vers l'âge de 30 ans. Ils ont habité à Saint-Jean de Tholome, puis à Fillinges, avant de faire construire leur maison à Bons-en-Chablais.

Ils ont eu trois filles et un garçon et tous vivent aux alentours de Bons-en-Chablais. Rina a 8 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Rina a longtemps été employée au restaurant Colly, puis à la boucherie Fontaine.

Elle avait un grand potager et faisait profiter les autres de ses légumes. Elle élevait quelques poules qui savaient venir réclamer leurs graines en frappant du bec au carreau de sa porte. Elle adore par-dessus tout les fleurs, elle en cultivait tout autour de la maison familiale, de toutes variétés ; et l'été était un enchantement de couleurs et de senteurs.

Rina coule désormais des jours paisibles dans sa maison, malgré sa solitude, souvent interrompue par des visites des voisins, de connaissances, des soignants, des aides à domicile et bien sûr de sa nombreuse famille.

Son jour préféré est le dimanche car elle sait que ses arrière-petits-enfants viennent la voir, accompagnés de ses petits-enfants ; jamais elle ne se plaint du bruit qu'ils font, elle est toute « déboussolée » lorsque sa maison se vide. Rina aime la vie autour d'elle. Elle est connue de beaucoup de monde et tous demandent de ses nouvelles et lui transmettent leurs salutations et leur amitié.

Elle a atteint l'âge respectable de 100 ans et continue tranquillement son bonhomme de chemin, du mieux qu'elle peut. Son chapelet reste son fidèle compagnon dans ses moments de solitude. Rina prouve qu'avec beaucoup de volonté et de courage, on peut avancer en âge et rester autonome chez soi, le plus longtemps possible.

Rina est une centenaire qui n'a pas été oubliée !

Novelline GENOUD, fille de Rina Bellotto.

CADRE DE VIE



# PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

“ LE PARTAGE DE L'ESPACE EST UN DÉFI QU'IL NOUS FAUT CONSTAMMENT RELEVER DANS NOS VIES. L'ARRIVÉE DU PETIT FRÈRE DANS LA CHAMBRE, LE POTAGER À DIMENSIONNER AU JARDIN, LA MITOYENNETÉ AVEC LES VOISINS, LA PART À LAISSER À LA NATURE OU LA LOI QUI FIXE L'ARRÊT DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS... ”

Plus généralement, ces challenges apparaissent quand il y a de nouveaux éléments dans le paysage, quand des usages changent, ou quand la population augmente sur un espace donné.

Ce sont bien des défis à relever car il nous faut, à titre individuel et collectif accepter un changement pour que chacun puisse trouver sa place et parfois faire le deuil d'un usage privilégié et individuel (jouir de la vue sur le terrain en herbe du voisin, accepter de céder un bout de son terrain pour la construction d'un trottoir... etc)

Au sein de notre commune, le trafic routier est une problématique essentielle, constamment relevée lors des comités de quartier, que ce soit sur les axes principaux ou « les voies de délestage ». Il est indispensable de mener une réflexion sur le partage de l'espace public pour sécuriser les déplacements de tous les usagers de la route.

Ainsi on peut noter une certaine hétérogénéité des comportements.


## ■ CONSTAT SUR LA COMMUNE

Comme vous avez pu le constater, plusieurs radars pédagogiques sont mis en place sur la commune avec des rotations de lieux. Au-delà du fait d'informer les conducteurs et d'inciter à ralentir le cas échéant, les radars pédagogiques nous donnent des informations sur les vitesses des conducteurs.

AINSI ON PEUT NOTER UNE CERTAINE HÉTÉROGÉNÉITÉ DES COMPORTEMENTS.

## CIRCULATION DANS LANGIN TEST SUR 286 JOURS

**SENS ENTRANT :**      
**1 735 174 VÉHICULES**


**NOMBRE DE VÉHICULES ENTRANT / JOUR :** **6 067,04** 

**VITESSE MOYENNE :**  
**47,22 KM/H** 

**VITESSE MAX :**  
**74 KM/H** 



**SENS SORTANT :**      
**1 170 152 VÉHICULES**

**NOMBRE DE VÉHICULES SORTANT / JOUR :** **4 091,44** 

**VITESSE MOYENNE :**  
**59,27 KM/H** 

**VITESSE MAX :**  
**159 KM/H** 

ERREUR LECTURE RADAR SUPPOSÉE



## CADRE DE VIE



### QUE CONCLURE D'UN TEL DOCUMENT ?

La moyenne est en dessous de 50 km/h, mais il ne faut pas négliger les 35 % de conducteurs qui roulent au-delà de 50km/h. Quand on voit le nombre de véhicules par jour, cela représente beaucoup de voitures, d'autant plus qu'aux heures de pointe, la vitesse est contrainte par les embouteillages.

### LE PASSAGE AU 30KM/H

Comme vous le savez, nous avons soumis la commune à un test pour limiter la vitesse à 30km/h du 15 septembre 2022 au 25 février 2023.

Bien entendu, cela ne se fait pas sans heurt. Cela nous demande à nouveau de changer nos habitudes, nos usages.

Nous essayons dans la mesure du possible d'en évaluer les avantages et inconvénients.

#### RELEVÉ DE LA POLICE MUNICIPALE :

- 8 secteurs de contrôles entre le 15/09 et 08/11
- Soit 23 points de contrôle ont été effectués sur l'ensemble du territoire communal
- 56 véhicules interceptés en infraction, vitesses comprises entre 40 et 50 km/h avec rappels aux conducteurs
- 2 conducteurs verbalisés pour des (vitesses comprises entre 60 et 70km/h)

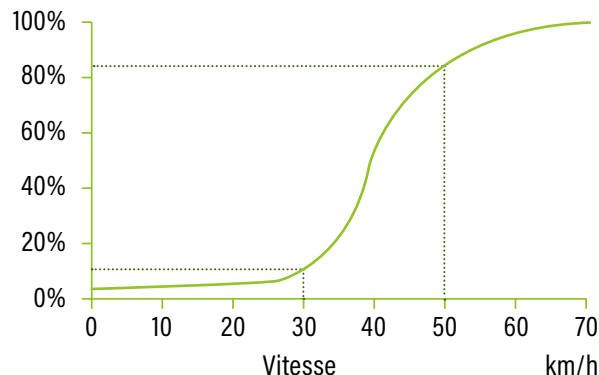
### POURQUOI PASSER À 30 KM/H ?

Comme évoqué, nous nous devons de nous adapter aux usages et à la densité de population afin que chacun est sa place sur les espaces publics.

### LA SÉCURITÉ

Nous avons tous en tête que plus la vitesse est élevée lors d'un choc, plus le risque de blessure est grave. Cependant, nous évaluons difficilement concrètement l'impact que cela peut avoir.

*Risque pour un piéton d'être tué dans une collision avec une voiture en fonction de la vitesse à l'impact*



La violence d'un choc diminue de façon exponentielle avec la vitesse : une réduction même légère de la vitesse à l'impact va fortement limiter les conséquences d'un accident, les chances de survie d'un piéton sont 8 fois plus élevées à 30 km/h qu'à 50 km/h

Passer de 50 à 30 km/h réduirait « de 82 % le risque de blesser un piéton en cas de collision », selon l'Association de Prévention routière.

Dans sa fiche « Vitesse et mortalité », le Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Sétra), qui dépend du ministère des Transports, note qu'« à 30 km/h, les blessures les plus fréquentes sont des contusions légères avec une probabilité de 15 % d'être tué », quand, à 50 km/h « l'invalidité et les cas mortels sont fréquents, avec une probabilité de 60 % d'être tué ».

Une évaluation du dispositif à Grenoble, faite par le Cerema, constate, à ce propos, qu'entre 2016 et 2019, la diminution de la vitesse moyenne « s'est accompagnée d'une accidentalité en baisse, en nombre comme en gravité », relève Flavien Lopez, auteur du rapport, pour le Journal du Dimanche.

## CADRE DE VIE



### LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC PERMET D'AUGMENTER LA CONVIVIALITÉ

En effet, sécurité, confort et convivialité ne sont possible que lorsque le différentiel de vitesse entre usagers n'est pas trop important. Il est admis qu'un espace à 50 km/h n'est propice qu'à la circulation des véhicules motorisés, qu'à 30 km/h on peut y admettre les cyclistes, et qu'en dessous de 20 km/h la cohabitation entre tous les usagers est possible.

Plus les vitesses des véhicules motorisés sont réduites, plus les conditions de déplacement du piéton s'améliorent. Dès 30 km/h, la faiblesse des vitesses pratiquées permet aux piétons de traverser plus facilement, et ce en tout point de la chaussée.

À vitesse modérée, la perception réciproque des usagers est facilitée et les automobilistes sont plus enclins à laisser passer un piéton engagé sur la chaussée. Ainsi, en zone 30, même si le piéton n'est pas réglementairement prioritaire, son niveau de confort est déjà amélioré.

La réduction à 30KM/h permet la cohabitation des différents usages de la route et de la ville.

### HABITABILITÉ DES RUES, C'EST À DIRE ?

Urbaniste américain, Donald Appleyard a travaillé entre autres, sur la perception de l'environnement. Il a étudié les effets sociaux et psychologiques de la circulation routière et de l'organisation d'un quartier.

En 1969, il a mené une enquête à San Francisco sur trois rues, choisies pour leur grande similarité, à l'exception de deux points : le volume de trafic et la vitesse pratiquée. L'étude a montré que la simple présence de voitures s'accompagne d'aspects implicites de danger, de bruit et de pollution. Ces facteurs viennent réduire la qualité de vie et les interactions entre les habitants. Les habitants ont été interrogés sur la convivialité de la rue, le nombre d'amis et de connaissances qu'ils avaient, les endroits où ils se rencontraient.

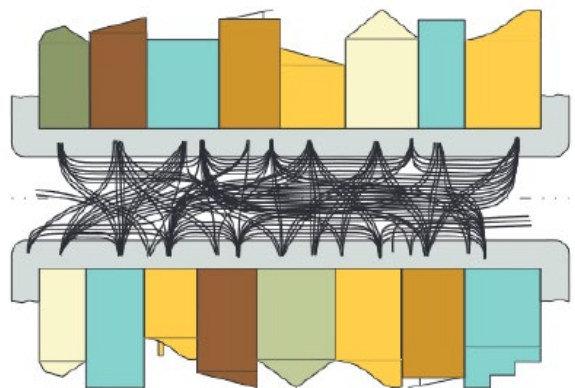
Les schémas ci-contre sont une synthèse des résultats obtenus. Les interactions et les liens de voisinage dans les rues étudiées selon le trafic.

La rue à faible trafic enregistre le passage de 2 000 véhicules par jour avec une vitesse maximale mesurée de 55 km/h. Ici, les habitants ont trois fois plus d'amis "locaux" et deux fois plus de connaissances que ceux de la rue à fort trafic (16 000 véhicules par jour et une vitesse

maximale mesurée à 80 km/h). On remarque aussi que les interactions avec le côté opposé de la rue sont plus rares dans la rue à fort trafic.

Enfin, l'étude montrait que les habitants de la rue à faible trafic résidaient plus longtemps dans leur rue.

Trafic léger : maximum de 200 véh/h en heure de pointe - vitesses mesurées entre 15 et 55 km/h.



Trafic élevé : maximum de 900 véh/h en heure de pointe - vitesses mesurées entre 50 et 80 km/h.



Sources :

- [cerema.fr/fr/checkout/504177/complet](https://cerema.fr/fr/checkout/504177/complet)
- [ouest-france.fr/leditiondusoir/2021-08-23/pourquoi-limiter-la-vitesse-a-30-plutot-qua-50-kmh-en-ville-cab28ad3-dd98-4746-a74b-b61d2b1b6fc1](https://ouest-france.fr/leditiondusoir/2021-08-23/pourquoi-limiter-la-vitesse-a-30-plutot-qua-50-kmh-en-ville-cab28ad3-dd98-4746-a74b-b61d2b1b6fc1)
- [dtrf.cerema.fr/pdf/pj/Dtrf/0004/Dtrf-0004058/DT4058.pdf](https://dtrf.cerema.fr/pdf/pj/Dtrf/0004/Dtrf-0004058/DT4058.pdf)
- [bruit.fr/images/stories/pdf/guide-ademe-ppbe.pdf](https://bruit.fr/images/stories/pdf/guide-ademe-ppbe.pdf)
- [citego.org/bdf-fiche-document-136-fr.html](https://citego.org/bdf-fiche-document-136-fr.html)
- Cerema fiches pratiques « pourquoi réduire la vitesse ? »

## CADRE DE VIE



# LABEL VILLE PRUDENTE

La municipalité de Bons-en-Chablais va travailler à la labellisation de notre commune dans le cadre de ville prudente. L'objectif de ce label est d'inciter les communes à agir en matière de sécurité et de prévention routières. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année.



Les objectifs à atteindre sont liés à la qualité de la vie, les aménagements, la prévention et la sécurité avec l'intégration des différents usagers de la chaussée, piétons, cyclistes, utilisateurs de rollers, skateboard ou trottinette, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger et les véhicules à moteurs légers ou poids lourds.

De plus l'inscription à la labellisation nous permet de bénéficier d'outils d'expertise de nos routes, de fiches pratiques d'action sur lesquels nous appuyer pour améliorer la qualité de vie sur l'espace public de notre commune.

La limitation à 30 kmh n'est qu'un des moyens pour pacifier les déplacements en agglomération. Chacun est responsable de son comportement sur la voie publique et doit veiller à respecter les autres usagers.



## FERMETURE DE LA RUE DE LA LOLETTE



Vous êtes nombreux à questionner la mairie sur la fermeture de la rue de la lolette. Cette rue est barrée suite à un risque d'effondrement d'un bâtiment. Le Maire a donc émis un arrêté de péril imminent et a fermé cette rue.

Un expert judiciaire a été mandaté par le tribunal administratif de Grenoble. Celui s'est rendu sur place et a confirmé le danger d'effondrement du bâtiment. Cette rue ne pourra donc être réouverte qu'une fois les travaux de confortement réalisés.

Les propriétaires estiment que la fissure de leur maison a pour origine les travaux de sécurisation de cette rue réalisés il y a de nombreuses années.

Nous sommes donc en attente d'une décision du tribunal.

## VIE ÉCONOMIQUE



# BIENVENUE SUR LA COMMUNE



## LAURA BUGNET PHOTOGRAPHE

laurabugnet.photographe@gmail.com  
06 32 31 33 38  
85 rue de l'Annexion



## CHRISTINE JEANTET

Coaching de vie et hypnose  
christinejeantet@outlook.fr  
06 84 43 65 60  
120 impasse de la Pierre du Gouter



## 2 TDM CHAUFFAGE ET PLOMBERIE

Tuyauterie-soudage industriel, professionnel du gaz  
entreprise2tdm@hotmail.com  
06 47 60 88 69  
245 rue des lanches



## BIOTY CENTER /// RÉOUVERTURE

Salon de coiffure  
Salon de beauté bio, végétal et végan  
09 82 62 66 65  
284 rue des Bellossy

## LAURA BUGNET OUVRE SON STUDIO PHOTO

Après 9 ans en tant qu'infirmière, Laura décide après la naissance de son deuxième enfant de se lancer entièrement à sa passion : la photographie et plus particulièrement dans le domaine de la maternité, de la naissance, et de la famille.

### CE QU'ELLE AIME

Capturer des moments uniques de la vie dans un esprit doux et intemporel. À partir de mai 2020, elle travaille depuis son home studio en vallée verte, mais les séances étant de plus en plus nombreuses, il devient nécessaire pour elle de trouver un endroit plus adapté à son art photographique et à l'accueil de ses clients. C'est donc depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 que Laura vous accueille dans son nouveau studio photo situé au 85 Rue de l'annexion à Bons-en-Chablais. 120m<sup>2</sup> pour réaliser vos séances dans un espace coccooning pour vous sentir comme à la maison.



 @laurabugnetphotographe  
 Laura Bugnet Photographe  
laurabugnet-photographe.com  
06 32 31 33 38

VIE ÉCONOMIQUE



# SALAISON 2 SAVOIE



SALAISON 2 SAVOIE EST UNE ENTREPRISE DE TRANSFORMATION DANS LE SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE EN FABRICATION DE CHARCUTERIE SÈCHE ET DIOTS DE SAVOIE.



Elle est basée dans la zone d'activités économiques - ZAE - des Bracots à Bons-en-Chablais. Rachetée en 2012 par Hervé Bouchoucha, l'actuel propriétaire a à cœur de perpétuer les valeurs traditionnelles et familiales de cette entreprise créée en 1933 par Madame Fontaine.

L'usine est une des premières installées dans la ZAE des Bracots. L'entreprise n'a pas cessé de se développer, implantation de la première unité de production de 1600 m<sup>2</sup> en 1970, extension en 1976 avec deux bâtiments, un de stockage de 850 m<sup>2</sup> et un administratif pour 200 m<sup>2</sup>, en 1982 construction d'une unité de fabrication de saucissons secs de 1590m<sup>2</sup>, en 1989 agrandissement avec la création d'une unité de 1989m<sup>2</sup> dédiée à la production de jambons secs.



L'entreprise a aussi évolué avec plusieurs propriétaires, de 1933 à 2000 la salaison appartient aux fondateurs la société Fontaine. Elle est rachetée par le Groupe Mdrange en 2000. Puis c'est la Limougeoise de Salaison dirigée par Madame Piffaut qui acquiert l'entreprise jusqu'en 2012 où c'est l'actuel chef d'entreprise Hervé Bouchoucha qui en devient propriétaire.

Une évolution qui est soulignée dans le supplément économique du Dauphiné, Direct Entreprises, du mardi 6 décembre 2022. Le quotidien classe Salaison 2 Savoie à la onzième place des plus fortes croissances pour la Haute Savoie, sur 51 entreprises, avec un chiffre d'affaire

de 3,298 millions d'euros, en augmentation entre 2020 et 2021 de 79,04%.

Comme beaucoup de PME, Salaison 2 Savoie connaît une période plus difficile. Avec l'enchaînement de la crise sanitaire, l'augmentation des matières premières et de l'énergie, l'entreprise doit faire face à une aggravation explosive de ses coûts de fabrication, les dépenses d'électricité et de gaz étant multipliées par 6. Coûts qu'il n'est pas possible de répercuter intégralement sur le prix de vente des produits.

L'évolution de l'entreprise est liée également au développement d'une clientèle diversifiée, grossistes, magasins régionaux et commerçants exerçants sur les foires et marchés.

La salaison s'adresse aussi aux comités d'entreprises, aux associations pour financer un projet dans le cadre de la revente de produits de charcuterie. Les particuliers peuvent aussi passer commande par téléphone, directement sur place ou par le biais du site internet.



**SALAISON 2 SAVOIE**

322 Rue des Bracots  
74890 Bons-en-Chablais  
salaison2savoie.fr  
04 50 36 38 70  
contact@salaison2savoie.fr

## VIE ÉCONOMIQUE



# LE PLAT DU MOIS PAR LE TRAITEUR DES GOURMANDS

## TARTE FINE DIOT FUMÉ ET REBLOCHON

### POUR UNE PERSONNE

- 1 diot fumé
  - 1 carotte
  - 3 champignons de Paris
  - 1 oignon
  - 1 échalotte
  - 1 pâte feuilletée
  - Moutarde
- 1 jaune d'œuf
  - 1 bouquet garni (30g de céleri, 30g de poireau, une feuille de laurier, une branche de thym, une branche de romarin, baie de genièvre et coriandre.)

### MATÉRIEL

- 1 cercle de 12 cm
- 1 cercle de 2 cm

### RECETTE

#### Étape 1 :

- Mettez dans une casserole, le bouquet garni, la carotte, l'oignon, l'échalotte, les champignons de Paris et le diot.
- Faites cuire le tout pendant une demi-heure après ébullition.
- Egouttez avec la garniture de cuisson.
- Laissez refroidir.
- Préchauffez le four à 180°C.

#### Étape 2 :

- Découpez un cercle de pâte feuilletée de 12 cm. Déposez-le sur une feuille antiadhésive. Découpez environ 17 cercles de pâte feuilletée de 2 cm. Disposez-les en couronne en les faisant bien se chevaucher.
- Mettez une cuillère de moutarde dans le fond et placez la garniture grossièrement hachée.

#### Étape 3 :

- À l'aide du cercle de 2 cm, découpez le reblochon et placez-le au centre.
- Coupez le diot en tranche et placez les rondelles en forme de fleurs par-dessus.
- Mettez au four pendant un quart d'heure à 180°C.
- Vous pouvez déguster cette tarte fine avec une salade de saison.

### TRAITEUR DES GOURMANDS

130 avenue du Léman  
74890 Bons-en-Chablais  
04 50 82 85 71





CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



## FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

“ LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN S'EST TENUE DIMANCHE 13 NOVEMBRE. LA FOIRE DE LA SAINT MARTIN A ACCUEILLI 15 000 VISITEURS POUR SA 359<sup>ÈME</sup> ÉDITION. ”

Elle est un grand moment festif, populaire et familial. L'importance de la fréquentation a confirmé que la nouvelle formule du dimanche, installée sur l'avenue Louis Armand et place des Prés de la Colombière, a convaincu les Bonsois et au-delà.

L'espace réservé aux pratiques agricoles a permis de renouer avec la dimension rurale de la commune. L'objectif était de faire découvrir aux urbains l'importance de l'agriculture pour Bons en Chablais. C'est grâce à l'implication des Jeunes Agriculteurs et aux associations Traits en Savoie et Vadrouill'âne que cela a été possible.

Les 115 marchands ambulants, les 110 exposants du vide grenier, les 15 associations participantes et les 8 commerces de la ville présents sur la foire ont contribué à son succès.

Des animations théâtrales et musicales, la présentation de vieux métiers comme forgerons présenté par l'association « les 4 Fers en l'air », ont animé toute la journée les allées.

Rendez-vous est déjà pris pour la 359<sup>ÈME</sup> édition, le 12 novembre 2023.



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# ACTUALITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE



un accès gratuit à l'offre de ressources numériques (presse et formation en ligne, Savoie-Ciné-Biblio, livres numériques et bientôt musique).

Nous vous attendons avec impatience et soyez attentifs, lorsque l'oriflamme flotte au vent, la porte vous est ouverte !

L'équipe de la médiathèque, Dominique, Isabelle et toutes les bénévoles.



## AU CŒUR DE BON : UNE MÉDIATHÈQUE À VOTRE ÉCOUTE

C'est avec une grande satisfaction que nous observons en 2022 le retour des lecteurs en bibliothèque, toutefois nous ne dormons pas sur nos lauriers !

Nous vous proposons, à un rythme régulier, des animations qui connaissent un succès que nous aimerions voir grandir.

Pour cela nous vous invitons à consulter votre boîte mail, le portail de la médiathèque sur le site de la commune, les réseaux sociaux, les panneaux lumineux et bien sûr l'affichage dans nos locaux pour vous informer des manifestations à venir pour l'année 2023.

La mise en place de la gratuité en bibliothèque depuis octobre, le réaménagement de l'espace ados au sein de l'étage Jeunesse et les nouveautés régulièrement proposées sont des atouts pour les habitants de notre commune, alors venez vite (si ce n'est déjà fait) découvrir un espace de lecture convivial et attrayant !

Nous complétons notre offre avec le concours de Savoie Biblio pour le prêt de livres et CDs, mais également pour

### MÉDIATHÈQUE

46 avenue du Léman  
74890 Bons-en-Chablais  
04 50 31 85 47  
bibliotheque@bons-en-chablais.fr

### HORAIRES

Mardi : 16h à 18h  
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h  
Samedi : 9h30 à 12h30



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



## ACTUALITÉS DE LA MJC CHABLAIS



LA MJC CHABLAIS PROPOSE  
DES SPECTACLES TOUT AU  
LONG DE L'ANNÉE À BON-  
EN-CHABLAIS, DOUVAINE,  
BALLAISON, ET LOISIN.



comme les autres ?

Un costume qui contient toutes les pages du livre et dans lequel évoluent les différents personnages, marionnettes de tissus.

Le corps et le costume de la comédienne deviennent ainsi les pages du livre en 3 dimensions. Une bande son, composée avec divers petits instruments et objets, accompagne la quête de Pezzettino.

### SPECTACLES JEUNE PUBLIC ET FAMILLE

#### PEZZETINO

*Cie Moitié Folie*

Dès 3 ans

Samedi 4 février 2022 | 16h

Suivi d'un atelier parents

Enfants gratuit

Salle des fêtes de Bons en Chablais

*D'après le livre « Pezzettino » de Leo Lionni  
édité à l'École des loisirs.*

Cette histoire nous questionne sur la différence, c'est un conte initiatique raconté aux tout petits.

Qui ne s'est jamais demandé : qui suis-je par rapport aux autres ? Suis-je un être à part entière si je ne suis pas

#### NI PRINCE NI PRINCESSE

*Cie De l'Une à l'Autre*

Dès 5 ans, tout public et famille

Mercredi 5 avril 2023 | 16h

Salle des fêtes de Ballaison

Le féminin de jardinier ... jardinière !

Le féminin de cuisinier ... cuisinière !

Un papa en cuisine ? Une jeune fille étudiant la mécanique ?

Une fée rondouillette ?

Un garçon qui joue à la poupée ? Tu ne vas pas pleurer comme une fille !

Grimpe pas aux arbres, tu vas déchirer ta robe ! Il ou elle ? Bavard bavarde ; combatif combative ; émotif émotive ; ambitieux ambitieuse ; étourdi étourdie ; curieux curieuse ; indépendant indépendante ; faible ...

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



Entre 1959 et 1979, tous les ouragans portaient des noms féminins ! Et les ouragans les plus meurtriers sont féminins ?

Avec cette création, la compagnie invite les enfants à voyager dans des albums qui nous parlent de préjugés, stéréotypes, du genre, des représentations.

**LA TRIBU DU VENT**

*Cie Les Colporteurs de Rêves*

*Mercredi 7 juin 2023 | 16h*

*Salle des fêtes de Loisin*

Tout va pour le mieux dans la cité du vent : les éoliennes tournent, les arbres donnent des fruits, les gens vivent heureux, les rêves se réalisent. Mais un jour dans l'infini des dunes, on voit arriver un étrange voyageur. Pour remplir son sac, celui-ci ferait n'importe quoi, quitte à bouleverser toute la vie de la cité.

Une fable pétillante et moderne, entre théâtre musique et arts du cirque, à partager en famille.



CETTE SAISON, LA MJC CHABLAIS VOUS PROPOSE UNE PROGRAMMATION DE SOIRÉES JEUX POUR LES ADOS ET LES ADULTES, DANS LES LOCAUX DE LA MJC À DOUVAINE.

**SOIRÉES JEUX À LA MJC**

Venez passer un bon moment, partager et découvrir de nouveaux jeux de société.

Pour les plus motivés par les jeux, Anthony Véra vous propose des séances deux fois par mois à la MJC (contact : [anthony.ver@hotmail.fr](mailto:anthony.ver@hotmail.fr)).

**LES RENDEZ-VOUS DU SAMEDI**

Nous proposons des ateliers parents-enfants et des ateliers adultes sur différentes thématiques tout au long de l'année. Vous trouverez la programmation complète et les tarifs sur notre brochure d'activité et notre site internet.

Les prochains RDV : danse africaine, danse, arts plastiques, cirque parents-enfants et qi-gong adultes.

**TOURNOI DE JUDO**

La MJC organise le samedi 1er avril 2023, à la salle de la Bulle à Douvaine, la 11<sup>ème</sup> édition du tournoi de judo « Mini Coupe d'Europe du Léman » pour les enfants poussins et poussines.

Ce tournoi, initié à Douvaine dès 2011, est ouvert à tous les clubs de Haute-Savoie, des départements limitrophes et de la Suisse voisine. Il fait par ailleurs partie du Judo Challenge 74<sup>h</sup> qui comprend trois tournois pour les plus jeunes en Haute-Savoie : le 1er avril à Douvaine, le 08 avril à Bonneville et le 06 mai à Saint Julien en Genevois.

**TARIFS ET RÉSERVATIONS**

[mjc-chablais.com](http://mjc-chablais.com)

04 50 94 18 94

**TOUTE LA PROGRAMMATION DE LA SAISON**

[mjc-chablais.com](http://mjc-chablais.com)



# NOËL À BON-EN-CHABLAIS



POUR SA DEUXIÈME ÉDITION, LE MARCHÉ DE NOËL S'EST TENU DU 21 AU 24 DÉCEMBRE SUR LA PLACE DES PRÉS DE LA COLOMBIÈRE À BON-EN-CHABLAIS. LES ASSOCIATIONS ET LES ARTISANS ONT PRIS PLACE DANS LES CHALETS POUR VOUS PROPOSER DES METS DÉLICIEUX ET DES PRODUITS ARTISANAUX DE TOUTES SORTES.



## L'AMBIANCE FUT CHALEUREUSE ET FESTIVE

De nombreuses animations nous attendaient : atelier créatif, jeux, chants, aubade, jonglerie et DJ, qui auront ravis petits et grands.

La place avait revêtu ses plus belles parures de Noël pour l'occasion : Sapin et Père Noël illuminés, boîte aux lettres du Père Noël et la patinoire, qui a enchanté les enfants de la FOL 74 et les habitants, venus s'essayer aux joies de la glisse le temps des vacances.

Sans oublier la vente de sapins du Sou des écoles et le spectacle proposé le samedi 17 décembre avec les chants des élèves de l'EMMTD, le spectacle de magie et la visite tant attendue du Père Noël, pour le plus grand bonheur des plus petits, mais aussi le concert de Noël de l'Harmonie municipale.

Les plus de 75 ans, quant à eux, ont pu récupérer leurs paniers gourmands auprès du CCAS.

Étaient proposés également un concert de chants de Noël à l'accordéon par le duo Nelle Stelle, et un Méli-Mélons de Noël par la médiathèque municipale.

Un programme riche, pour tous les âges, qui aura fait de ces fêtes de Noël à Bons-en-Chablais un instant magique, une occasion de se retrouver et de partager des moments de joie.

Nous tenons à remercier tous les acteurs municipaux et associatifs, les artisans, les forains, et les artistes, d'avoir contribué à la diversité du programme.

Un grand merci également à tous les visiteurs, aux patineurs en herbe, et au Père Noël, de nous avoir rendu visite.



## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



“ BELLE RÉUSSITE POUR  
CE PREMIER ATELIER CRÉATION  
DE BONHOMME DE NEIGE  
PROPOSÉ PAR L'AMICALE  
DU PERSONNEL COMMUNAL  
DE BONSEN-CHABLAIS. ”

Merci à tous nos petits créateurs âgés de 2 ans ½ à 8 ans ½, Manon, Mila, Alyan, Timéo, Tanahé, Laia, Sohan, Enola, Nina, Nina, Jérémy, Michelle, Ambre, Sharon, Naomi, Liana, Mathis, Joey, Sacha, Liya, James, Léa, pour leur participation.

Un grand merci à nos collègues Séverine et Marine pour l'organisation.

On vous donne rendez-vous l'année prochaine !





Une partie de notre équipe lors de notre dernière collecte en novembre 2022, en compagnie de Mr Emmanuel Coquand, sous-préfet de Thonon

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# AMICALE DES DONNEURS DE SANG



L'ANNÉE 2022 A TOUCHÉ À SA FIN ET L'HEURE DU BILAN A SONNÉ.  
AU TOTAL, CE NE SONT PAS MOINS DE 599 DONNEURS, DONT 53 NOUVEAUX,  
QUI ONT PARTICIPÉ À NOS 4 COLLECTES ANNUELLES AU GRÉ DES SAISONS.



Nous les remercions chaleureusement pour leur implication dans ce combat quotidien qu'est le Don du Sang, d'autant plus après les dernières années si particulières que nous venons de vivre.

mieux tout abandonner. Mais le jour de la première arrive et forcément, ça tourne au grand n'importe quoi... Les quiproquos, les gaffes et les catastrophes s'enchaînent ! Une comédie déjantée et désopilante !

## L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG VOUS PROPOSE LA NOUVELLE PIÈCE DE LA TROPA DE BRENTONA

Le 18 FEVRIER 2023 à 20 H  
à la salle des Fêtes de BONS-EN-CHABLAIS  
Avez-vous embrassé le coq ?  
Comédie en 3 actes de Vivien LHERAUX

Vous n'êtes pas disponible, pas de soucis voici quelques dates de représentations dans le secteur :

25 février 2023 - 20 H - FESSY  
26 février 2023 - 15H30 - FESSY  
4 mars 2023 - 20 H - CERVENS

Pour d'autres renseignements :  
Pascal FAGARD 04 50 36 11 19

Une troupe de théâtre répète un célèbre vaudeville. Demain, les comédiens doivent jouer pour la première fois, mais en coulisse et sur les planches rien ne va ! La personne qui doit remplacer le technicien absent est complètement à la ramasse et les comédiens ne sont pas prêts : entre celui qui perd la raison, celle qui refuse de jouer et un autre qui ne sait pas son texte, tout devient très compliqué !

Le metteur en scène est au bord de la crise de nerf et pour éviter le fiasco, il se demande s'il ne vaudrait pas

À VOS AGENDAS, VOICI LES DATES DE NOS  
PROCHAINES COLLECTES, QUI SE DÉROULERONT  
À LA SALLE DES FÊTES DE BONS-EN-CHABLAIS  
DE 15H À 19H30

JEUDI 9 FÉVRIER 2023  
JEUDI 11 MAI 2023



CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# TERRA LANGINI, MÉMOIRE ET PATRIMOINE

## UN PATRIMOINE LOCAL TOUJOURS À DÉCOUVRIR !

Les activités proposées au public sont l'occasion de partager des éléments de la mémoire des générations qui nous ont précédés ou d'évènements de l'histoire locale.

Ces activités permettent ainsi de porter un regard renouvelé sur ce qui fait l'originalité de notre terroir, notamment les différents aspects de son patrimoine naturel, architectural, archéologique etc.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES AU PUBLIC POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

### UN DIMANCHE DE MARS (DATE À FIXER) :

Visite au Musée d'Art et d'Histoire : les objets antiques découverts dans nos communes, et visite du vieux Genève.

Inscription : tel 06 64 29 81 99

ou sur le site de l'association : [terralangini.org](http://terralangini.org)

### SAMEDI 13 MAI 2023, 8H :

R-V Parking sous la cure (ex place du marché) : Découverte des oiseaux dans deux milieux naturels différents, sous la conduite de Denis Jordan.



## NOUNOUS ET COMPAGNIE



Nounous et compagnie est une association qui est née en 2013. Elle est constituée de 13 assistantes maternelles qui se retrouvent les mardis et jeudis matins dans une salle que leur met à disposition la commune de Bons-en-Chablais (salle des fêtes).

Cette association permet de se retrouver avec les petits que nous accueillons et elle propose des activités : chants, yoga, bricolage, peinture, lecture, atelier autour de la sensorialité inspiré de l'approche Snoezelen et temps jeux libres. Nous faisons également appel à des intervenants pour des contes et de l'éveil musical.

Pour ses 10 ans, Nounous et compagnie a pour projet d'organiser un bal costumé, certainement un samedi après midi. Nous vous espérons nombreux.

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

**SKI CLUB** \_\_\_\_\_

EN 1963 ÉTAIT CRÉÉ LE SKI CLUB DE BONS EN CHABLAIS.  
DÉJÀ 60 ANS QUE LES TROIS AMIS PIERRE FONTAINE, ROLAND CHEVALLET  
ET PIERRE CHARMOT SE SONT RÉUNIS POUR FAIRE PROFITER  
LES BONSOIS DES JOIES DU SKI.



C'est alors de la mairie qu'ils partaient en bus (sous les platanes) pour dévaler les pistes de Haute-Savoie dans une ambiance conviviale qui fera la marque du club.

Grace à des résultats sportifs sur les skis dans les années 80, des sorties ski loisirs dans de multiples stations, ainsi que sa participation à la vie bonsoise, tel que le bal de la saint Martin, ont permis au club d'écrire une belle page d'histoire haute en couleur.



Aujourd'hui encore on peut entendre parler des personnes de Bons ou d'ailleurs se souvenant de cette belle époque du grand ski club de Bons. Le ski club à su rester dynamique et franchir le cap des années 2000 en développant son offre d'activité.

Aujourd'hui, environ 250 membres peuvent profiter du ski mais aussi des raquettes, de l'handiski, etc.

Pour marquer le coup des 60 ans, nous organiserons du 19 au 23 avril un "musée du ski club" à la salle des fêtes. L'occasion de se remémorer des souvenirs grâce à des films super 8, des photos, des témoignages, etc.

Pour ceux qui voudront prolonger la fête, une soirée spéciale aura lieu le 22 avril avec plus d'infos qui suivront prochainement.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# MJC CHABLAIS ENGAGEMENT ASSOCIATIF



Charly LAIDEVANT lors de sa remise de médaille le 03 décembre 2022, accompagné par Daniel DEVAUX, membre du conseil d'administration de la MJC Chablais

## ENGAGEMENT ASSOCIATIF : CHARLES LAIDEVANT RÉCOMPENSÉ

En 2021, la MJC Chablais avait fait une demande auprès de la SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement associatif et des Sports) pour que Charles LAIDEVANT, vice-président de la structure, soit récompensé pour son engagement bénévole depuis plusieurs décennies.

Au vu de son parcours de bénévole, son dossier a bien évidemment été retenu. Dans le cadre de la journée

mondiale du bénévolat, une cérémonie de remise de médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif était organisée le samedi 03 décembre 2022 au sein du collège Karine Ruby de Saint Pierre en Faucigny.

On peut difficilement dissocier la personne de Charles LAIDEVANT, dit Charly, de l'évolution de la MJC. En effet, dès la fin des années 1990, alors 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Douvaine, il a été à l'initiative des premiers contrats signés avec la Caisse d'Allocations Familiales, afin de permettre le développement des actions pour la jeunesse sur la commune.

Par la suite, il a contribué à la fusion de l'association du « Coup d'Joran » avec la MJC, la création du secteur jeunesse, le développement du partenariat avec la commune de Bons en Chablais, puis de Ballaison et plus récemment de Loisin.

Membre de droit de la MJC lorsqu'il était élu municipal, Charly a ensuite été membre élu du Conseil d'Administration, puis du bureau, avant de devenir en 2010 le président de cette maison, jusqu'en 2022.

## SOUS SA PRÉSIDENTE, LA MJC A CONNU UN ESSOR SANS PAREIL

La structure a tout d'abord été renommée « MJC Chablais » pour formaliser le partenariat entre les communes. Puis il a œuvré pendant plusieurs années pour permettre le développement des actions jeunesse, des projets culturels et évènementiels et des activités tout public.

Enfin, sous son impulsion, en lien avec la commune de Douvaine, nous avons pu mener à terme le projet de construction d'une nouvelle structure accueillante et fonctionnelle.

Bénévole dans l'âme, engagé dans l'éducation populaire, toujours proche des équipes, à l'écoute des uns et des autres, force de proposition, Charly est encore aujourd'hui vice-président de la structure, représentant cette dernière au sein de l'ADMJC (Association Départementale des MJC).

L'ensemble des acteurs de la MJC, salariés, prestataires, bénévoles et adhérents saluent cette remise de distinction qui récompense l'engagement d'une vie.

Merci à Charly pour tout.

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# PREMIÈRE ÉDITION DE LA « BOUCLE ROSE »



“ C’EST SOUS UN BEAU SOLEIL,  
LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2022  
QU’A EU LIEU LA PREMIÈRE  
ÉDITION DE LA « BOUCLE  
ROSE ». ”

Organisée par la commune de Bons-en-Chablais en partenariat avec l’association des Basquettes Fumantes, cette manifestation avait pour but de récolter des fonds dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

Opération réussie car après un échauffement organisé à merveille par l’association Break Spirit Crew, ce sont plus de 300 personnes qui se sont élancées de la place de la Colombière pour parcourir les 2 boucles du parcours (7 km course / 5 km marche).

Beaucoup de monde, donc, mélangeant petits et grands, marcheurs et coureurs pour une seule et même cause dans une ambiance conviviale et chaleureuse, sans aucun esprit de compétition ni classement. À noter également la mobilisation d’associations de la commune qui ont su motiver leurs adhérents pour participer à cette belle cause.

Sur le parcours, encadré par les bénévoles de l’association des Basquettes Fumantes, chacun a pu aller à son rythme, profiter de cette belle après-midi et apprécier à l’arrivée une collation bien méritée fournie par la commune.

Les dons récoltés se sont montés à 2670 € et c’est avec un énorme plaisir que la commune de Bons-en-Chablais et les Basquettes Fumantes ont pu remettre cette somme à deux associations luttant pour le cancer du sein : « Hope » basée à Saint-Cergues, représentée par Annabel BROURHANT et « Vivre comme avant » association partenaire du Centre Hospitalier des Alpes du Léman, représentée par Thérèse HAEBERLI.

Moment chaleureux en présence d’élus de la commune et de bénévoles des Basquettes Fumantes

Fort du succès de cette première édition, les organisateurs ont décidé de renouveler cette « Boucle Rose » l’an prochain.

*Nous tenons à remercier :*

- tous les participants de cette boucle qui ont contribué au succès de cette journée ;
- les associations présentes à cette manifestation : VTT Léman, Break Spirit Crew, Harmonie Municipale, Amicale du Personnel Communal, Les Jeunes Sapeurs-Pompiers, le Ski Club de Bons, l’association « Hope » ainsi que tous les autres membres d’associations qui ont répondu présent.



## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



# VTT LÉMAN

“ L'ÉCOLE DE VÉLO DU VTT LÉMAN EST UNE ASSOCIATION SPORTIVE FORTE D'UNE CINQUANTAINES DE LICENCIÉS ENFANTS DE 8 À 16 ANS ET D'UNE TRENTAINE D'ADULTES. ”

Lors des entrainements les enfants sont encadrés par des bénévoles éducateurs fédéraux brevetés par la Fédération Française de Cyclisme, actuellement 12 diplômés actifs au club et 4 en formation.

Notre club est labellisé pour la 4<sup>ème</sup> fois « École de Vélo » par la FFC.

Le but de l'école de vélo est d'aider à développer chez l'enfant ses capacités physiques et techniques mais également s'épanouir au sein d'un groupe en développant ses notions de responsabilité, respect des autres et des règles, notion d'éthique sportive.

Cependant nous incitons les jeunes à la compétition. En effet, les licenciés mineurs ont la possibilité selon leurs désirs de participer aux multiples dates du Trophée Départemental des Jeunes VTTistes.

Il s'agit d'une confrontation ludique, un challenge aux points en la Haute Savoie.



Ces épreuves sont organisées par différents clubs de VTT du département et se déroulent sous la réglementation du Comité Départemental de Cyclisme.

Cette saison 23 de nos licenciés enfants eux ont participé aux 9 manches qui étaient proposées par les clubs organisateurs. Chaque date comporte 2 épreuves : le XC (cross-country) qui est imposé et une deuxième épreuve technique restant au choix de l'organisateur (la descente (DH), trial ou le XCEliminator) .

Cette année, la mobilisation de nos jeunes a été telle que les résultats obtenus sont de bon augure sur l'avenir du club. Bravo à eux !!!

Le comité VTT LÉMAN

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

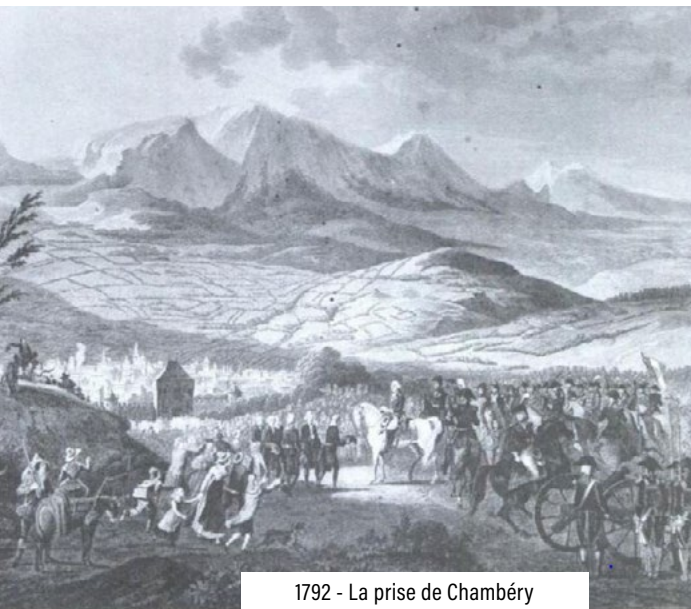


# LES ALLOBROGES

PARTIE 1

## DES GAULOIS ALLOBROGES À L'HYMNE DES SAVOYARDS...

L'évocation du peuple celte des Allobroges dans le dernier volet de la chronique précédente, consacrée à nos toponymes, a suscité quelques questions de la part de lecteurs de « La Gazette bonsoise », curieux de savoir quel lien pouvait être établi entre cette peuplade celtique qui habitait notre Savoie aux derniers siècles avant notre ère et la pièce musicale et les paroles du chant considérés comme l'hymne national des Savoyards !



1792 - La prise de Chambéry



Bourg d'en haut, ancienne maison Frézier

mises en place lors de la Révolution. Ainsi une « Légion des Allobroges » fut créée le 12 août 1792 à Grenoble, destinée à accueillir des volontaires savoyards, mais elle ne parvint, semble-t-il, à enrôler que des Dauphinois. Quelques semaines plus tard, (le 21 septembre 1792) la Savoie et sa capitale, Chambéry, tombaient aux mains des armées de La Révolution française. S'ensuivit la convocation d'une « Assemblée Nationale des Allobroges » qui réunit dans la cathédrale de Chambéry les délégués de toutes les « paroisses » de Savoie, parmi lesquels Claude Frézier, entre autres, pour Bons. Sous l'impulsion des envoyés de la Convention, dont Philibert Simond, député du Bas-Rhin, mais qui avait été vicaire à Bons en 1785, cette Assemblée des Allobroges décida la réunion de la Savoie à la France.

## LE RETOUR DES GAULOIS ALLOBROGES DANS NOTRE HISTOIRE RÉCENTE

La vogue de l'intérêt porté aux Gaulois n'a pas attendu les aventures en bandes dessinées d'Astérix et Obélix, les sympathiques héros créés par Goscinny et Uderzo. Depuis la redécouverte d'Herculanum et de Pompéi, dans les années 1738 -1748, l'Antiquité est devenue à la mode, et n'a pas été sans influencer l'évolution de l'architecture et du mobilier de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. de même que les institutions

LE NOM DES CELTES  
ALLOBROGES CONVENAIT  
AUX AUTORITÉS MISES EN  
PLACE PAR LA RÉVOLUTION  
PARCE QUE NON UTILISÉ PAR  
L'ANCIEN RÉGIME ABOLI.

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



2011 - Cathédrale de Chambéry

la guerre de Crimée, contre la Russie... Au retour de cette victorieuse expédition, en 1856, les bataillons engagés regagnaient leurs régiments : aussi la musique du 5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de la Brigade d'Aoste en garnison à Chambéry et dirigée par le chef Giuseppe Conterno fut-elle chargée d'accueillir en cérémonie son glorieux bataillon de retour de Crimée. Sous sa direction, la musique joua un pas redoublé amélioré qui connut immédiatement un succès phénoménal, et dont la partition ne tarda pas à être éditée, mais sans nom d'auteur. Tous les dimanches, place St Léger, à Chambéry, la musique donnait concert, avec, en ouverture, la marche (ou pas-redoublé) sus évoquée que Conterno, en référence à l'actualité, avait intitulée : « La prise de Sébastopol ».

Mais très vite, on réclama des paroles à chanter sur cet air à succès, qu'on ne pouvait plus se contenter de fredonner sur scène. De plus, on s'apprêtait à fêter comme il se devait l'anniversaire de la proclamation de la Constitution accordée par le roi Charles-Albert. C'est alors que fut sollicité Joseph Dessaix, natif d'Allinges (1817-1870), connu comme journaliste aux idées libérales et comme littérateur. Sous le titre « la Liberté », il composa les paroles du chant connu aujourd'hui sous le titre « Les Allobroges » et interprété avec l'accompagnement musical attribué à Giuseppe Conterno.

Il faudra attendre, à la chute de l'empire napoléonien, les résolutions du Congrès de Vienne (1815), pour voir le ci-devant duché de Savoie rendu au Royaume de Sardaigne restauré.

### LE CONTEXTE DE LA COMPOSITION DE L'HYMNE « LES ALLOBROGES »

En 1848, 120 ans avant mai 1968, un vent de liberté souffle dans toutes les capitales de la vieille Europe. Il débouche souvent sur des troubles durement réprimés, parfois, comme en France, sur une Révolution. Dans le royaume de Sardaigne, dont faisant partie la Savoie, le roi Charles-Albert rejoint les aspirations de ses sujets en leur accordant une Constitution : le royaume devenait ainsi une monarchie constitutionnelle ! Une monarchie qui entendait prendre sa place dans le concert des nations européennes, ainsi en participant en 1853-1855 aux côtés de l'Empire français de Napoléon III, de l'Empire d'Autriche, du Royaume Uni et de l'Empire Ottoman à

### LE CHANT LES ALLOBROGES, COMPOSÉ PAR JOSEPH DESSAIX

#### 1<sup>ER</sup> COUPLET

Je te salue, ô terre hospitalière,  
Où le malheur trouva protection ;  
D'un peuple libre arborant la bannière,  
Je viens fêter la Constitution.  
Proscrite, hélas ! j'ai dû quitter la France,  
Pour m'abriter sous un climat plus doux ;  
Mais au foyer j'ai laissé l'espérance,  
En attendant, en attendant, je m'arrête chez vous.

#### REFRAIN

Allobroges vaillants ! Dans vos vertes campagnes,  
Accordez-moi toujours asile et sûreté,

## CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE



Car j'aime à respirer l'air pur de vos montagnes,  
Je suis la Liberté ! La Liberté !

**2<sup>E</sup> COUPLET**

Au cri d'appel des peuples en alarme,  
J'ai répondu par un cri de réveil ;  
Sourds à ma voix, ces esclaves sans armes  
Restèrent tous dans un profond sommeil.  
Relève-toi, ma Pologne héroïque !  
Car pour t'aider je m'avance à grands pas ;  
Secoue enfin ton sommeil léthargique,  
Et je le veux, et je le veux, tu ne périras pas !

**3<sup>E</sup> COUPLET**

Un mot d'espoir à la belle Italie :  
Courage à vous, Lombards, je reviendrai !  
Un mot d'amour au peuple de Hongrie !  
Forte avec tous, et je triompherai.  
En attendant le jour de délivrance,  
Priant les Dieux d'apaiser leur courroux,  
Pour faire luire un rayon d'espérance  
Bons Savoisiens, Bons Savoisiens, Je m'arrête chez vous !



UN REFRAIN ET TROIS  
STROPHES : LE CHANT EST  
RÉDIGÉ À LA 1<sup>E</sup> PERSONNE :  
C'EST LA LIBERTÉ ELLE-MÊME  
QUI PREND LA PAROLE  
ET DIT « JE ».

FAISONS CONFIANCE À JOSEPH  
DESSAIX, ELLE NE PARLE PAS  
POUR NE RIEN DIRE. ” ”

**LE 1<sup>ER</sup> COUPLET**

La Liberté salue, sans la nommer, la Savoie, terre hospitalière,  
protectrice contre le malheur. Elle célèbre son peuple libre  
(dont elle est fière de brandir le drapeau) et sa Constitution,  
et regrette d'avoir été chassée de la France impériale de  
Napoléon III, où elle a laissé cependant espérer de son retour,  
car elle pense ne faire qu'un court séjour chez ses hôtes  
Allobroges (actualisons : Savoyards...)

Dans le refrain, la Liberté s'adresse aux vaillants Savoyards,  
en célébrant leur pays, ses vertes campagnes l'air pur de ses  
montagnes et leur demande pour toujours asile et protection,  
et leur avoue enfin son identité : elle est la Liberté !

**LE 2<sup>E</sup> COUPLET**

La Liberté rappelle qu'elle a entendu le cri d'appel des peuples  
opprimés, et les a invités à se réveiller, mais ces peuples  
esclaves et désarmés n'ont pas voulu l'entendre. Elle adresse  
pourtant un appel pressant à la Pologne opprimée (par la  
Russie . Souvenons nous : « L'ordre règne à Varsovie ! » ) Elle  
vient l'aider et l'invite à se réveiller !

**LE 3<sup>E</sup> COUPLET**

la Liberté s'adresse à plusieurs peuples asservis pour les  
encourager à espérer : les Hongrois sous tutelle autrichienne,  
mentionnés après les Lombards que les soldats du Piémont  
-Sardaigne et de Savoie, avec l'aide des armées de Napoléon  
III, vont libérer un plus tard (en 1859) du joug des Habsbourgs  
(ce qui vaudra aux « bons Savoisiens » enfin nommés, d'être  
annexés en 1860 à l'Empire français en remerciement de son  
aide pour la libération de la Lombardie).

**LA MARSEILLAISE ET LES ALLOBROGES**

Il faudra attendre la 3<sup>e</sup> République et la loi du 4 février 1879  
pour que ce « Chant de l'armée du Rhin », composé par Rouget  
de l'Isle en 1792, apporté à Paris par des bataillons marseillais,  
d'où son nom, devienne l'hymne national de la France...  
Ce chant martial et d'appel aux armes avait été déclaré chant  
national le 14 juillet 1795, mais en concurrence avec d'autres  
pièces musicales.

La première société musicale fut fondée à Bons en 1875 par  
l'abbé Dunand, vicaire du curé Chardon. Elle portait le nom  
de « Lyre Voironnaise ». Mais la situation politico-sociale  
et religieuse de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne tarda pas à générer  
des divisions qui se matérialisèrent dans la fondation d'une  
fanfare dite Républicaine, concurrente d'une autre fanfare,  
celle-ci paroissiale, appelée « la Cécilienne ».

Lors des dernières décennies de l'existence de ces deux  
fanfares, dans les cérémonies officielles, la Républicaine se  
réservait l'interprétation de « la Marseillaise », la Cécilienne  
s'attribuant « les Allobroges ». Il faudra attendre 1945 pour voir,  
sous l'impulsion notamment de M. Henri Boucher, fusionner  
les deux sociétés musicales, qui sont donc à l'origine de  
l'Harmonie Municipale actuelle.

*Denis Lavy*

## EXPRESSION POLITIQUE



# LISTE MAJORITAIRE BONS POUR TOUS

Le budget 2023 se prépare dans un contexte anxiogène. À peine sortis de la crise sanitaire, l'été et la pénurie d'eau nous ont rappelé que le changement climatique est déjà une réalité. La guerre en Ukraine, le cout de l'énergie, l'inflation complètent ce sombre tableau. Dans cette conjoncture, nous considérons que l'échelon communal est l'espace le plus adapté à la construction de solutions répondant aux besoins des habitants.

Pour répondre à cet enjeu la commune a besoin de disposer de moyens pour financer ses actions de proximité : le centre de santé, la maison France service, le nouveau groupe scolaire, l'entretien de la voirie, la rénovation thermique de nos bâtiments, la transition écologique...

Le 104<sup>ème</sup> congrès des maires de France réuni du 21 au 24 novembre, souligne dans une résolution l'affaiblissement continu de notre capacité et de notre autonomie financière. « Alors que les collectivités locales votent leurs budgets à l'équilibre et que leur poids dans la dette publique est infime,

leurs recettes sont réduites d'année en année au nom de la supposée participation à la réduction des déficits publics.

À la baisse puis au gel des dotations, sont venues s'ajouter des suppressions brutales et contestables d'impôts locaux. » Par exemple la suppression de la taxe d'habitation, indexée sur le nombre d'habitants, devrait être compensée par une subvention de l'état. À ce jour, nous ne savons pas si cette dotation évoluera en fonction de la taille de la commune. Comme l'association des maires de France nous souhaitons l'indexation de ces dotations et subventions sur l'inflation et l'évolution de la commune.

La flambée des prix des matières premières et de l'énergie va rendre difficile l'élaboration du budget 2023. Des choix parfois difficiles devront être faits tout en maintenant le développement des services publics répondant aux besoins de la population et à l'évolution de la ville.

*Les élus de la liste « Bons pour tous »*

## BONS À VIVRE

À l'aube de cette nouvelle année, il est temps de dresser un bilan rapide des principales dépenses d'investissement inscrites au budget qui ont été adoptées sur l'année écoulée.

En ce qui concerne la voirie, nous avons soutenu la réfection du revêtement ainsi que la pose de bordures et de caniveaux qui ont été engagés pour la rue de la Plaffe. Cette petite rue proche du centre bourg qui a gardé son cachet et des vestiges des anciens murs d'un monastère, avait besoin d'un bon lifting.

Nous avons validé la fourniture et la pose d'un City stade cette fin d'année. L'installation sera réalisée en début 2023 à l'intérieur de la zone sportive. La jeunesse trouvera un lieu de loisir pour occuper le temps libre et se rencontrer.

L'aménagement intérieur du futur centre de santé est enfin acté. Les travaux vont débuter début 2023 pour une ouverture que nous espérons en fin d'année. Les médecins seront des salariés employés par le centre de santé, lui-même géré par les services de la commune. Un budget annexe a été mis en place, souhaitons qu'il y ait une ferme volonté de trouver rapidement l'équilibre financier.

En séance du conseil municipal de novembre, nous nous sommes prononcés par 4 voix contre et 2 abstentions sur la décision de préempter un ancien moulin situé au sommet de la rue des clefs. Cette décision non budgétée, a été adoptée par le conseil avec une courte majorité, 9 voix pour 4 contre et 13 abstentions. Un particulier souhaitait acquérir ce bien pour rénovation.

L'année 2023 s'annonce très difficile. Il sera plus que jamais indispensable de se concentrer sur les dépenses tel que la construction d'écoles, les aménagements de voiries etc., et surtout éviter celles qui ne sont pas primordiales pour le futur. Le prochain débat d'orientations budgétaire sera à surveiller de près.

La liste « Bons à Vivre » vous souhaite une Bonne Année 2023.

*Les élus de la liste « Bons à Vivre »*



# ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS



**FÉVRIER**  
**SAMEDI 4**

●●●  
SPECTACLE  
MJC CHABLAIS



**FÉVRIER**  
**SAMEDI 18**

●●●  
THÉÂTRE  
AMICALE DES DONNEURS DE SANG



**MARS**  
**SAMEDI 4**

●●●  
LOTO  
CSL



**MARS**  
**SAMEDI 11**

●●●  
CONCERT DES PROFS  
DE L'EMMTD



**MARS**  
**18 & 19**

●●●  
SALON DE VINS  
COMITÉ DES FÊTES



**MARS**  
**DU 24 AU 26**

●●●  
PRINTEMPS  
DU CHAB



**MARS**  
**SAMEDI 25**

●●●  
CARNAVAL



**AVRIL**  
**SAMEDI 15**

●●●  
THÉÂTRE  
PAROISSE SAINT-JEAN BOSCO



**AVRIL**  
**SAMEDI 22**

●●●  
REPAS DANSANT 60 ANS  
SKI CLUB



**MAI**  
**SAMEDI 6**

●●●  
CONCERT DES ÉLÈVES  
DE L'EMMTD



**MAI**  
**LUNDI 8**

●●●  
CÉRÉMONIE  
DU 8 MAI



**MAI**  
**SAMEDI 13**

●●●  
CONCERT DE PRINTEMPS  
HARMONE MUNICIPALE



**MAI**  
**SAMEDI 14**

●●●  
VIDE GRENIER  
ALLEGRIA



**MAI**  
**DU 15 AU 16**

●●●  
SPECTACLE  
DE LA MAL DE THONON



**MAI**  
**DU 17 AU 21**

●●●  
VOGUE DE  
SAINT DIDIER



**MAI**  
**SAMEDI 27**

●●●  
GRIMPÉE  
DES VOIRONS



## INFOS PRATIQUES



# LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

### MAIRIE DE BONSEN-CHABLAIS

15 place Henri Boucher  
74890 Bons-en-Chablais  
**04 50 36 10 30**  
mairie@bons-en-chablais.fr  
www.bons-en-chablais.fr

#### OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 - 17h30  
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 19h00  
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00  
et 13h30 - 17h00  
Samedi : 9h00 - 12h00

### PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h30 - 16h00  
Mardi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00  
Jeudi : 9h00 - 11h45 et 13h30 - 16h00  
Vendredi : 9h00 - 11h45  
**04 50 82 08 08**

### PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00  
Mercredi : 9h00 - 12h00  
Jeudi : 09h00 - 12h00  
Vendredi : 09h00 - 12h00  
**04 50 82 08 07**


### POLICE MUNICIPALE

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :  
8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30  
Vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h00  
Samedi : 7h30 - 12h00  
**04 50 36 34 97**

### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h  
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h  
Samedi : 9h30 - 12h30  
Le service drive est toujours proposé aux usagers  
qui le souhaitent :  
vendredi de 14h30 à 17h30  
samedi de 9h30 à 11h30.  
**04 50 31 85 47**  
bibliotheque@bons-en-chablais.fr  
www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

#### RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

 Ville de Bons en Chablais  
sur l'application mobile City All  
disponible via l'App Store ou Play Store